

736

NOBLESSE (*Alfred-François-Charles-Marie*), Agent commercial (Bruxelles, 23.3.1869-Riba-Riba, 10.5.1892).

Après avoir fait ses humanités, Noblesse, fils de commerçants bruxellois, s'engagea à son tour dans la voie du négoce et, de 1884 à 1890, fut au service de firmes commerciales de la capitale. En 1890, il entra à la S.A.B. (Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo). Il partit pour l'Afrique le 1^{er} mars, comme adjoint de cette société, avec résidence à Bangala. Il y resta jusqu'au 16 juillet 1891, puis rentra en Belgique.

Apprenant que son chef Hodister, attaché à la même société, repartait pour le Congo, il sollicita et obtint un nouvel engagement. Il s'embarqua le 6 novembre 1891 en qualité d'agent du Syndicat commercial du Katanga, pour lequel Hodister mettait sur pied une grande expédition destinée à tenter par la voie commerciale la conciliation avec les Arabes du Maniema. L'expédition comprenait une vingtaine d'agents réunis par Hodister à Isangi.

Tandis que Schouten restait à Isangi pour y recevoir les marchandises et en organiser l'envoi vers le Haut-Congo, une première colonne, embarquée sur le *Roi des Belges*, devait se diriger vers Bena-Kamba. Une deuxième colonne devait remonter le Lualaba jusqu'à Nyangwe; c'était celle de Jouret, secondé de Noblesse, Page, Doré. Elle fut accompagnée par Hodister jusqu'aux Falls, où ce dernier la quitta le 23 mars pour rejoindre la première colonne.

Le lendemain, la colonne Jouret-Noblesse-Page-Doré embarquait 40 porteurs et 300 charges sur une baleinière et des pirogues, afin de remonter le Lualaba. Ils rencontrèrent en chemin Michiels, agent de l'Etat, qui les prévint de la surexcitation des Arabes dans le pays entre Kirundu et Nyangwe. Ils continuèrent cependant leur route, quelque peu rassurés par le bon accueil que leur fit à Kirundu le chef arabe Kibonge. Ils arrivèrent à Riba-Riba le 24 avril.

Mserera, le vassal du sultan Munie Mohara, se montra d'abord très froid et se plaignit de ce que Michiels l'avait, disait-il, menacé parce qu'il avait refusé d'arborer le drapeau de l'Etat. Mais peu à peu, les Arabes se départirent de leur froideur envers les membres de l'expédition et les invitèrent même à leurs fêtes du Ramadan; ils allèrent jusqu'à consentir à quelques

tractations commerciales. Le 2 mai, Tobback, résident des Falls, arriva à Riba-Riba, y amenant Michiels pour y fonder un poste de l'Etat. Jouret, de son côté, devait fonder un comptoir de la Société commerciale et le confier à Noblesse, bien que Tobback défendit de continuer les achats d'ivoire.

Jouret quitta Riba-Riba pour Nyangwe le 5 mai, malgré les avertissements de Tobback, qui ne voyait pas d'un bon œil la situation. Celui-ci, à son tour, quitta Riba-Riba pour rentrer aux Falls. Avant même d'y arriver, il recevait un courrier lui annonçant que les Arabes étaient en pleine révolte et que Noblesse et Michiels avaient été massacrés.

Que s'était-il passé? Craignant la concurrence des Blancs dans leurs opérations commerciales, les Arabes avaient vu avec déplaisir les Belges commencer l'installation de factoreries dans le Haut-Congo; furieux, Munie Mohara avait décidé d'interdire la construction de tout poste commercial dans la région et même menaçait de faire massacrer tous les Blancs qui contreviendraient à ses ordres.

Noblesse, sans souci des décisions arabes, avait commencé à ériger son comptoir. Mserera, le sultan de Riba-Riba, lui dépêcha un émissaire pour lui rappeler l'interdiction lancée par Munie Mohara; refusant de se soumettre, Noblesse continua ses travaux. Les Arabes s'emparèrent de lui, le rouèrent de coups, puis le martyrisèrent, attaché à un écraseur pour canne à sucre (que Hinde nous affirme avoir vu en mai 1894), puis le dépecèrent et le donnèrent à manger à leurs esclaves (10 mai 1892).

Le meurtre de Noblesse, puis celui de Michiels quelques jours plus tard furent le prélude au massacre de toute la colonne Hodister. On sait que Mohara fut tué dans une rencontre avec les troupes de l'Etat le 9 janvier 1893 et que Mserera et son fils furent faits prisonniers à Kirundu, puis condamnés à la pendaison après jugement, sur l'ordre de Dhanis.

17 mars 1948.

M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. II, p. 102. — Hinde, *La chute de la domination arabe*, Falck, Bruxelles, 1897, pp. 152-153. — Masoin, *Hist. de l'E.C.I.*, Namur, 1913, t. II, pp. 134, 136, 139. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Bruxelles, pp. 251, 260. — Archives Syndicat du Katanga et S.A.B. — *Mouv. géogr.*, 1892, p. 102. — *Belgique militaire*, 1894, p. 233. — *A nos Héros colon.*, pp. 130, 131.